



CANADA

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

N° 70/11

L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ DANS LE MONDE

Allocution prononcée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, lors du Congrès mondial de l'Association internationale des Fédéralistes mondiaux, à Ottawa, le 24 août 1970

Je suis des plus heureux de souhaiter, en mon nom personnel et en celui du Gouvernement, la bienvenue aux délégués et aux invités de votre Congrès réunis ici au Canada. C'est un honneur que de vous accueillir chez nous. Vous avez déjà amorcé un programme des plus chargés et, évidemment, vous vous êtes réunis fermement résolus à faire avancer l'oeuvre de votre association. J'espère de tout mon coeur que chacun de vous aura l'occasion de voir quelque chose du Canada, à part les beautés dont s'entoure notre capitale; je veux dire quelque chose qui vous permettra de constater par vous-mêmes l'infinie variété de nos paysages, de nos cultures et de nos vertus nationales.

Je n'ai sûrement pas à vous apprendre que le Canada est un État fédératif où le Gouvernement fédéral et les Gouvernements provinciaux se partagent les compétences. Il y a cent ans, quand on a rédigé notre constitution, le Gouvernement ne jouait qu'un rôle relativement insignifiant dans la vie des Canadiens et, au moins, à en juger par la perspective qui nous est offerte aujourd'hui, il semble que le régime a marché sans grande difficulté. La complexité de l'existence dans un État industriel moderne a créé des problèmes de compétence de première grandeur. Nous avons appris alors à procéder par des ententes et nous avons dû mettre au point de nouvelles méthodes pour pouvoir diriger les affaires de l'État de façon efficace.

Le Canada est composé de deux grands groupes linguistiques: le groupe anglophone et le groupe francophone, et d'une multitude de cultures, tant autochtones qu'importées de tous les coins du monde. Le tiers de notre population qui est francophone est beaucoup plus qu'une grande minorité; il constitue la communauté française la plus importante en dehors de la France métropolitaine, et fait partie intégrante de la grande famille qu'on appelle la francophonie.

Le Canada est un grand ensemble de régions géographiques distinctes: provinces de l'Atlantique, vallée du Saint-Laurent et bassin des Grands lacs, Prairies, côte du Pacifique et Nord arctique. Ces régions se complètent l'une l'autre, peuvent se faire concurrence et parfois ont des intérêts antagonistes.

Je ne dis pas cela tellement pour vous initier en quelque sorte aux réalités d'un Canada moderne que pour vous faire comprendre qu'au Canada nous devons vivre constamment en présence des mêmes problèmes que ceux qui se posent à la communauté internationale. Je crois que l'expérience vécue par des pays à régime fédéral comme le Canada est de la plus haute importance lorsqu'on cherche à trouver des solutions aux problèmes de l'ordre dans le monde.

Loin de moi l'intention de vous faire croire qu'au Canada tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Nous sommes constamment plongés dans la recherche, nous faisons des expériences et nous apprenons. Nous apprenons comment deux grandes cultures peuvent vivre ensemble dans l'égalité, dans la liberté et dans l'harmonie tout en sauvegardant l'héritage culturel des secteurs de la population qui n'appartiennent ni à l'une ni à l'autre. Nous apprenons comment nos peuples indigènes, amérindiens et esquimaux, peuvent profiter des avantages de la société moderne tout en gardant leur propre intégrité. Nous apprenons comment éteindre les foyers de chômage qui résultent de nos différences géographiques et climatiques. Et pendant tout ce temps nous nous efforçons d'améliorer notre régime constitutionnel de façon que les gouvernements puissent se partager les compétences non pas pour les intérêts étroits de groupes politiques mais pour les intérêts plus généraux de toute la population.

Prenant la parole l'année dernière à Washington, le premier ministre disait que d'avoir les États-Unis comme voisin c'est un peu comme dormir aux côtés d'un éléphant; la bête a beau être accommodante, chaque fois qu'elle se tourne ou pousse un grognement, on est dérangé. Le problème primordial du Canada c'est celui d'exister comme entité distincte d'un voisin immensément puissant tout en vivant en harmonie avec lui. Ici encore, je crois, le monde a quelque chose à apprendre en regardant comment le Canada y réussit. Une partie de votre travail doit sûrement consister à chercher un ensemble de circonstances qui garantira le maximum d'ordre et de sécurité dans le monde tout en protégeant et en sauvegardant l'âme et la culture qui sont le patrimoine essentiel de chacun des peuples du globe. L'homogénéité culturelle, même si on pouvait l'envisager comme possible, ne signifie rien de plus que la dévalorisation culturelle, la stagnation culturelle et la stérilité culturelle.

Au cours d'une conférence prononcée à Montréal il y a quelques années, Barbara Ward faisait une remarque pour le moins étonnante. Elle disait que le Canada a la chance de devenir la "première nation internationale". Cette expression, il va de soi, est paradoxale, mais un paradoxe peut contenir un élément de vérité ou, comme dans le cas présent, il peut exprimer un défi. Il se peut que Lady Jackson ait voulu dire que dans un monde fait d'États-nations qui doit demeurer comme tel aussi loin dans l'avenir qu'on puisse imaginer, il est encore tout à fait possible qu'un État-nation se considère non pas comme une île mais comme partie de la terre ferme, pour reprendre l'idée de John Donne.

C'est ce point de vue que le Gouvernement canadien a adopté dans la récente révision radicale et complète de sa politique extérieure. Ce travail de révision nous a appris beaucoup de choses sur nous-mêmes et sur le monde où nous vivons. En particulier, il nous a rappelé à quel point les régions de l'univers sont devenues interdépendantes aux points de vue de la puissance et de la politique, de l'économie et de la vie de l'homme sur terre. L'indépendance tant personnelle que politique est très chère au coeur de l'homme. Des millions d'hommes ont lutté et sont morts pour l'obtenir, et beaucoup continuent de le faire. Mais ce concept a peut-être toujours eu une valeur relative, et c'est certainement vrai de nos jours. Les nations peuvent jouir et jouissent de fait d'un certain degré d'indépendance, mais elles n'en jouissent qu'avec une plus large mesure d'interdépendance. Même les superpuissances, les États-Unis et l'Union soviétique, ne jouissent pas d'une totale indépendance actuellement. Nous avons donc cherché à fonder notre politique extérieure sur les objectifs nationaux du peuple canadien, en tenant compte des limites et des chances qu'offre la situation internationale courante.

Les hommes de bonne volonté respectent partout les buts de votre association, Monsieur le Président. Vous vous consacrez à la réalisation d'un monde meilleur et plus heureux et vos aspirations poussent l'homme à oublier ses problèmes quotidiens immédiats pour viser un objectif plus élevé et plus lointain.

Mais même quand nous contempons l'avenir, nous devons vivre dans le monde qu'est le nôtre, un monde d'États-nations qui se complètent les uns les autres, qui se font concurrence et qui entrent inévitablement en conflit les uns contre les autres. C'est en même temps un monde d'États-nations qui deviennent de plus en plus interdépendants. Il n'y a qu'un équipage sur le vaisseau spatial "Terre" et nous devons travailler tous ensemble, comme un équipage, si nous voulons continuer de parcourir notre orbite avec un certain degré de sécurité et de bien-être. Nous devons assurer à notre sécurité une base meilleure que l'équilibre instable et pénible de la peur. Nous devons assurer une meilleure distribution des richesses de l'univers et une utilisation plus rationnelle des ressources nombreuses mais limitées du globe.

Le Canada se réjouit que votre rencontre chez lui coïncide avec le vingt-cinquième anniversaire des Nations Unies, et qu'elle lui offre l'occasion de recevoir le Secrétaire général, dont le nom et les activités sont honorés dans tout l'univers. Parmi toutes les tentatives d'établissement de l'ordre dans la collectivité mondiale, même si l'on remonte au temps de la paix romaine, celle des Nations Unies est la plus importante et la mieux réussie.

On a parfois soutenu que les Nations Unies n'ont plus leur utilité. Le Canada rejette catégoriquement cette affirmation et cette interprétation. Personnellement, comme homme qui doit vivre dans notre monde actuel et comme ministre des Affaires extérieures qui doit participer aux délibérations des Nations Unies, je ne puis imaginer un monde sans les Nations Unies. Il est vrai que dans le discours que j'ai fait l'an dernier devant l'Assemblée générale, au nom du Canada, j'ai exprimé tout haut des critiques et des doutes sur certains aspects des méthodes et des activités des Nations Unies.

Je l'ai fait comme porte-parole d'un pays qui a participé activement aux travaux de l'Organisation des Nations Unies depuis sa création, d'un pays pleinement engagé au service des principes inscrits dans la Charte et bien déterminé à continuer de jouer pleinement son rôle comme État membre.

Nous devons nous souvenir qu'en fin de compte l'Organisation des Nations Unies, telle que constituée dans le moment, n'est pas un embryon de gouvernement mondial. Elle rassemble presque tous les pays du monde, - les Canadiens sont convaincus que plus vite nous pourrons y faire entrer les quelques pays qui en sont encore absents, mieux ce sera, - mais même rassemblés, les pays cherchent trop souvent leur intérêt particulier, limité et égoïste. Comme lieu de rencontre où doivent se régler les graves problèmes de la guerre, de la paix et de la sécurité, les Nations Unies n'ont peut-être pas répondu à tous les espoirs, pour la raison que je viens de mentionner. Par ailleurs, nous avons confiance que le travail si calme, si régulier et si fructueux des Nations Unies et de leurs organismes spécialisés pourra engendrer un ordre meilleur dans les relations mutuelles des pays. J'aimerais mentionner ici quelques-uns de ces travaux.

Depuis plusieurs années, les Nations Unies et leur Comité du désarmement à Genève ont réellement progressé dans le champ du contrôle des armements. En 1970, le traité de non-prolifération est entré en vigueur, réalisation la plus importante jusqu'à ce jour. Très bientôt le Comité doit tomber d'accord sur le projet de texte d'un traité d'interdiction des armements de destruction massive au fond des mers lequel, nous le souhaitons, sera voté par l'Assemblée générale et pourra être signé par la suite. Il est aussi encourageant de constater que, parallèlement à ces efforts des Nations Unies, les États-Unis et l'Union soviétique poursuivent leurs négociations sur les mesures à adopter pour mettre fin à la course aux armements stratégiques dans le double champ des missiles offensifs et défensifs.

J'ai dit précédemment que l'Organisation des Nations Unies n'a pas joué le rôle pacificateur que ses fondateurs lui avaient confié. Mais nous devons admettre l'insolubilité des problèmes auxquels elle a dû s'attaquer. Dans le conflit du Moyen-Orient, par exemple, les Nations Unies ont été la seule institution capable, aux yeux de tous les partis, de multiplier les efforts pour maintenir et engendrer la paix. C'est dans le cadre des Nations Unies que les grandes puissances ont cherché à exercer leur influence inestimable en ce qui concerne la mise au point d'un règlement. C'est un cessez-le-feu des Nations Unies qui a été rétabli à la fin, ouvrant ainsi la voie à la possibilité de négociations de paix. Si, comme nous en avons le grand espoir, ces négociations démarrent effectivement au cours des prochaines semaines, c'est sous l'égide du représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, l'ambassadeur Jarring, que cette quête de paix ira de l'avant. En face de tels problèmes, je me demande de quel côté nous nous tournerions s'il n'existait pas une organisation d'envergure mondiale comme les Nations Unies?

En ce qui concerne les efforts des Nations Unies en vue de promouvoir la justice sociale, il n'est besoin que de mentionner la Convention internationale sur l'élimination de la discrimination raciale qui est entrée en vigueur l'année dernière. La communauté mondiale ne peut vraiment pas se

permettre d'exercer une discrimination entre les races, autant pour des raisons pratiques qu'humanitaires. J'applaudis aux efforts du Secrétaire général qui tente d'obtenir que tous les États membres signent et ratifient la Convention en cette année qui marque un élan nouveau.

Le droit international est un domaine d'une importance fondamentale et un secteur sur lequel le Canada concentre ses efforts depuis plusieurs années. Les travaux des Nations Unies visant à créer un ensemble de lois régissant l'espace extra-atmosphérique sont un exemple qui montre comment les nations, par une collaboration commune, peuvent envisager des problèmes qui se poseront peut-être dans un avenir fort éloigné. Les travaux de la Conférence de la Croix-Rouge internationale sur le droit humanitaire international, qui a eu lieu l'année dernière à Istanbul, sont un exemple de la manière dont on peut résoudre, par une action commune, des problèmes qui demeureraient en suspens depuis des années. Une déclaration de principes sur la coopération et les relations amicales entre les États sera sans doute proclamée dans le cadre de la célébration du vingt-cinquième anniversaire, en octobre, après sept années d'études et de débats au sein d'un comité spécial des Nations Unies. Cette déclaration pourrait avoir une grande influence en tant qu'interprétation indiscutable des principes de la Charte qui régissent les relations entre les États.

Le Canada qui possède, dit-on, le littoral le plus long du monde, s'intéresse tout particulièrement au droit de la mer. Les Nations Unies sont sur le point de conclure une convention établissant un ensemble de principes destinés à régir l'exploration et l'exploitation du lit des mers au-delà des limites de la juridiction nationale. Le Canada est depuis longtemps considéré comme un innovateur dans ce domaine, et notre nouvelle loi du Parlement créant une zone protégée contre la pollution dans l'Arctique, non seulement à notre avantage, mais également au bénéfice de l'humanité tout entière, est un cas de pratique des États qui mènera, croyons-nous, à une entente internationale et à un nouveau droit international.

La menace que fait peser sur l'écologie de l'Arctique la possibilité de fuites de pétrole dans les eaux glacées de cette région n'est que le premier d'une longue liste de dangers auxquels notre exploitation désordonnée des ressources mondiales expose notre nouvel environnement physique. Il est difficile de penser que les efforts que nous avons déployés pour assurer le bien-être économique de nos peuples ont eu comme conséquence de faire naître la possibilité très réelle d'une menace de destruction de notre environnement. La situation dans laquelle nous nous trouvons se détériore très rapidement, et la menace s'accroît selon une progression géométrique plutôt qu'arithmétique. Les nations qui possèdent des techniques avancées comme les nôtres doivent découvrir de toute urgence, les moyens de redonner toute leur pureté à l'atmosphère, aux eaux et à la terre. Il faut trouver également les moyens de faire profiter les pays en voie de développement des perfectionnements de la technique sans qu'ils aient à payer ces avantages par la pollution de leur environnement. La communauté internationale et les communautés nationales ont à envisager des choix très difficiles. J'espère vivement que nous saurons faire ces choix et que nous affronterons sans détours les défis qu'ils posent.

C'est dans ce climat d'urgence, sinon de crise, que la Conférence des Nations Unies sur le milieu humain se réunira à Stockholm.

Dans ce bref exposé d'une partie des efforts des Nations Unies pour la construction d'un meilleur ordre international auquel on parviendra en définitive par des moyens politiques, je tiens à souligner que nous ne devons pas sous-estimer le progrès organique qui se poursuit lentement, mais sûrement, vers la mise en place de l'infrastructure sur laquelle doit reposer éventuellement l'ordre international. Au fur et à mesure que les traités internationaux, les conventions et les déclarations des Nations Unies, la jurisprudence et le droit international règlent des problèmes particuliers entre nations, ils déblaient le terrain, pour ainsi dire, nous permettant de mieux distinguer les difficultés qu'il reste à surmonter.

Le Canada, Monsieur le Président, est un pays qui aime la paix et recherche la paix. Le Canada n'est pas le fruit d'une révolution sanglante mais un pays fondé sur des accords conclus après des années de pourparlers et de compromis. Il vit de pourparlers et de compromis. Nous soutenons avec passion que la solution aux problèmes du monde ne se trouvera pas dans les conflits armés ni les affrontements stériles, mais dans la négociation discrète, soutenue et paisible. C'est une conviction que nous partageons avec vous et avec votre Organisation, Monsieur le Président. Et nous avons confiance. Certains indices révèlent que les années soixante-dix pourraient bien être la décennie des négociations comme les années soixante ont été, hélas, la décennie des affrontements et des conflits. J'ai déjà mentionné les entretiens sur la limitation des armes stratégiques: tout récemment, la République fédérale d'Allemagne et l'Union soviétique ont signé un traité qui est un heureux présage de détente entre l'Est et l'Ouest. Pour la première fois depuis longtemps, nous pouvons entrevoir le progrès des démarches visant aux pourparlers de paix au Moyen-Orient. Les indications selon lesquelles la Chine sort d'une longue période d'isolement, bien qu'elles provoquent la réflexion, doivent être accueillies favorablement puisqu'il est tout à fait chimérique d'envisager que l'ordre et la sécurité du monde puissent se maintenir longtemps sans le plein apport de cette grande civilisation et de ce puissant État moderne.

Si les prochaines années amènent la détente dont le monde a une telle soif, elles libéreront aussi les vastes ressources que la confrontation stérile endigue actuellement, ressources qu'il faudrait exploiter afin de retrouver et de protéger notre milieu menacé, de répondre aux besoins urgents des pays en voie de développement et d'offrir aux peuples du monde la possibilité d'une vie non seulement plus prospère, mais mieux remplie et plus satisfaisante.

En définitive, Monsieur le Président, cela est incontestablement le but de votre Association. C'est aussi le but du Canada.